



Infos n° 48

Mai 2026

LE MOT DU MAIRE



Erik
GRANDEMANGE

Chères Saulxuronnes, chers Saulxurons,

Le 15 mars dernier, vous avez élu une équipe municipale pour les 6 prochaines années. Les conseillers municipaux m'ont ensuite fait l'honneur de m'élire Maire de notre commune. Je les remercie pour leur confiance, et c'est avec humilité et responsabilité que j'ai accepté cette fonction.

Le travail a d'ores et déjà commencé avec des commissions qui s'installent et une prise en main des dossiers qui étaient en cours et la préparation de ceux à venir. Si le chantier est conséquent, il est passionnant. Notre seul objectif sera d'agir dans l'intérêt de tous et pour l'attractivité de notre ville avec une Base de loisirs qui prépare la saison estivale, et une supérette et une boucherie qui ont changé de propriétaire assurant ainsi le maintien de services de proximité à la population.

En dernière page de cet édito, vous découvrirez les nombreuses et différentes animations qui vont rythmer les 2 mois à venir. Un grand merci à tous ceux qui permettent à notre ville de s'animer, donnent du plaisir à ses habitants et la font découvrir aux extérieurs !

Je vous donne rendez vous dans environ 2 mois pour un prochain numéro du Saulxures Infos. Au plaisir de vous rencontrer et échanger à l'occasion d'une des nombreuses manifestations à venir.

Bien sincèrement

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2026

Comme chaque année, la commune organise une opération de nettoyage citoyenne et écologique dans toutes ses rues et écarts.

Cette année, l'événement se déroulera le samedi 23 mai de 9h à 11h30

Rendez-vous est fixé à tous les Saulxurons souhaitant s'associer à cette opération sous le préau de l'école primaire à 9h. Des gants et sacs vous seront remis.

Merci de vous munir de vos chasubles fluos.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRIATHLON samedi 6 juin et dimanche 7 juin 2026 RAPPEL DES MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Notre ville accueille les Championnats de France de Triathlon les **samedi et dimanche 6 et 7 juin prochain**. Le déroulement de cette manifestation sportive organisée par l'Association Raid Evasion Azimut implique des restrictions de circulation.

Voici un petit rappel des informations qui ont déjà été communiquées avec le bulletin municipal en mars dernier :

L'accès à Saulxures par le carrefour du Beu est à privilégier tout le week-end.

Toute la partie de la route des Amias longeant la Base de loisirs, sera fermée de 7h30 à 19h samedi et dimanche.

Fermetures à la circulation SAMEDI 6 JUIN

Route des Tayeux	Route Fermée de 9h30 à 11 h
Route des Amias Rue des 3° et 7° RTA Rue Pasteur Rue des Ecureuils Rue du Haut Fer Route du Droit Rupt de Bâmont Rue Maurice Barrès Rue Jeanne d'Arc Avenue Jules Ferry Rue des Saules	Toutes ces rues seront fermées de : 11h à 11h45 13h15 à 14h45 15h15 à 16h45 17h15 à 19h

Fermetures à la circulation DIMANCHE 7 JUIN

Route des Amias Rue des 3° et 7° RTA Rue Pasteur Rue des Ecureuils Rue du Haut Fer Route du Droit Rupt de Bâmont Rue Maurice Barrès Rue Jeanne d'Arc Avenue Jules Ferry Rue des Saules	Toutes ces rues seront fermées de : 8h45 à 12h15 et de 12h45 à 17h15
---	---

Ces horaires peuvent légèrement varier selon le passage des derniers coureurs. Merci de votre compréhension.

PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LES ADJOINTS



Evelyne TOUSSAINT
Adjointe développement économique, santé, aînés, culture et tourisme
Conseillère communautaire



Noel LOHNER
Adjoint animations, associations, sports, loisirs, festivités



Laurie CHARLIER FRICKER
Adjointe vie sociale, scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse



Sylvain MASSON
Adjoint bâtiments, travaux, voirie, sécurité, accessibilité
Conseiller communautaire



Lorraine BECKENDORF
Adjointe urbanisme, environnement, affaires foncières



Benjamin LUTTRINGER
Adjoint finances, ressources humaines

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Myriam ARNOULD
Conseillère municipale



Valérie BERI
Conseillère municipale



Fabien BOURDAUD'HUI
Conseiller municipal



Mathilde FOUCAT
Conseillère municipale



Capucine GANZ
Conseillère municipale



Christophe GREGOIRE
Conseiller municipal



Catherine HALLER
Conseillère municipale



Cédric HINIGER
Conseiller municipal



Barbara LE GARSMEUR
Conseillère municipale



Jean LEMARE
Conseiller municipal



Jonathan MANGIN
Conseiller municipal



Romane MAURICE
Conseillère municipale



Laetitia MENIL
Conseillère municipale



Georges-Filipe NETO
Conseiller municipal



Patrick PICARDO
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Sébastien VALDENAIRE
Conseiller municipal

PRESENTATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Rôle de chacun

Le Maire

En France, le Maire est à la fois un agent de l'Etat et un agent de la commune, en tant que collectivité territoriale. Les pouvoirs et devoirs des maires sont notamment définis par le CGCT (Code général des collectivités territoriales).

Il peut être chargé de l'exécution des mesures de sûreté générale. Il remplit aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget et gère le patrimoine.

Les Adjointes

Les adjointes assistent le maire dans ses missions et exercent, eux aussi, des fonctions au nom de l'Etat et des fonctions au nom de la commune. Ces dernières sont étroitement liées à celles du maire.

Ils se voient confier le plus souvent un domaine de compétence (finances, éducation, social, urbanisme, ressources humaines, culture etc.).

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal travaille à mettre en place la politique définie dans le programme pour lequel il a été élu lors des élections municipales. Il délibère et vote les actions et orientations à mettre en place pour la commune et ses délibérations sont portées à la connaissance du public dans les comptes-rendus des conseils.

Le Conseil municipal est l'organe délibératif de la commune. Il a qualité pour voter. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune, comme les budgets d'investissement et de fonctionnement, le taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière), la gestion du patrimoine communal, les travaux publics, le logement (définition des priorités pour l'habitat), la gestion des écoles maternelles et élémentaires, la petite enfance avec la gestion des crèches, ou encore la santé (actions d'hygiène et de salubrité)...

Les élus

A Saulxures-sur-Moselotte, le Conseil municipal est composé de 23 membres élus pour 6 ans. Le mandat en cours se déroule sur la période 2026-2032. Les élus décident des orientations municipales, impulsent la politique de la commune et votent les budgets en fonction du programme pour lequel ils ont été élus.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire est président de droit de toutes les commissions communales ci-après :

Vie sociale, scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse

Adjointe : Laurie CHARLIER FRICKER

Conseillers municipaux : Jonathan MANGIN, Romane MAURICE, Laëtitia MÉNIL, Catherine HALLER, Myriam ARNOULD, Barbara LE GARSMEUR, Sylvain MASSON, Mathilde FOUCAT

Urbanisme, environnement, affaires foncières

Adjointe : Lorraine BECKENDORF

Conseillers municipaux : Catherine HALLER, Valérie BERI, Barbara LE GARSMEUR, Myriam ARNOULD, Benjamin LUTTRINGER, Evelyne TOUSSAINT, Sébastien VALDENNAIRE

Bâtiments, travaux, voirie, sécurité, accessibilité

Adjoint : Sylvain MASSON

Conseillers municipaux : Fabien BOURDAUD'HUI, Christophe GREGOIRE, Filipe NETO, Cédric HINIGER, Jonathan MANGIN, Lorraine BECKENDORF, Jean LEMARE

Animations, associations, sports, loisirs, festivités

Adjoint : Noël LOHNER

Conseillers municipaux : Cédric HINIGER, Romane MAURICE, Catherine HALLER, Valérie BERI, Fabien BOURDAUD'HUI, Christophe GREGOIRE

Finances, ressources humaines

Adjoint : Benjamin LUTTRINGER

Conseillers municipaux : Valérie BERI, Laëtitia MÉNIL, Lorraine BECKENDORF, Evelyne TOUSSAINT, Laurie CHARLIER FRICKER, Sylvain MASSON, Patrick PICARDO, Capucine GANZ

Développement économique, santé, aînés

Adjointe : Evelyne TOUSSAINT

Conseillers municipaux : Myriam ARNOULD, Sylvain MASSON, Lorraine BECKENDORF, Noël LOHNER, Jonathan MANGIN, Christophe GREGOIRE, Patrick PICARDO, Cédric HINIGER

Les Commissions communales sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil municipal.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des habitants et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du Conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans le cadre de ses actions en faveur de la protection de l'environnement et du maintien de la diversité locale, la Commune a installé six pièges à frelons asiatiques sur différents sites de son territoire .



Cette opération préventive permet de limiter la prolifération de l'espèce dès le début de la saison, en capturant les reines fondatrices avant qu'elles ne puissent développer de nouveaux nids.

Chaque Saulxuron est invité à rester vigilant, à signaler toute présence suspecte de nid et à adopter de bons réflexes pour éviter d'attirer ces insectes mais aussi à installer des pièges chez lui.

CARTES D'ACCES GRATUIT AU LAC



Dès le mois de juin les Saulxurons sont invités à passer en mairie pour faire tamponner leur carte d'accès gratuit au lac en présentant **impérativement** à l'accueil un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les habitants âgés de 6 ans et plus qui n'ont pas encore leur carte devront fournir, en plus du justificatif de domicile, une photo d'identité récente. Ouverture le 27 juin.

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES !

Le 30 avril dernier, Monsieur Bruno DIDIER-LAURENT, boucher charcutier traiteur, a cédé son commerce « **L'Art en Bouche** » à Monsieur Julien RADOUAN, déjà bien connu des Saulxurons puisqu'il n'est autre que l'employé de l'ancien exploitant.



Depuis le 1er mai, le bar-restaurant « **Les Terrasses du Lac** » a rouvert pour cinq mois. Il est exploité par M. Durmusali Yildiz qui a été retenu par la Commune à la suite d'un appel à candidature pour une Délégation de Service Public. Durant la période estivale il ouvrira également la Roulotte à burgers et le Bar de la plage .



Après des travaux qui ont duré 6 semaines, le supermarché U EXPRESS a ouvert le 23 avril dernier, remplaçant le magasin Colruyt qui a fermé ses portes le 21 février 2026. Une ouverture attendue avec impatience par les Saulxurons !



Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs activités !

Brochure réalisée et imprimée par le pôle communication de la Mairie.

Directeur de publication : Erik GRANDEMANGE

Idées, observations, remarques ? Adressez votre courriel à : info@saulxures-sur-moselotte.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie 309 Avenue Jules Ferry 88290 Saulxures-sur-Moselotte Tél. : 03 29 24 61 18 - Site : www.saulxures-sur-moselotte.fr

RAPPEL A LA REGLEMENTATION SUR LES NUISANCES SONORES DE VOISINAGE

Dans un souci de respect de la tranquillité publique et de préservation de la qualité de vie des habitants dans les Vosges, la préfecture des Vosges rappelle les règles en vigueur relatives aux **bruits de voisinage**, notamment ceux générés par les activités de jardinage et de bricolage.

Travaux de bricolage et jardinage : des horaires à respecter

En application de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores, les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, marteaux-piqueurs, scies électriques, etc.) **sont strictement encadrés**.

Ces travaux ne sont autorisés que :

- * Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- * Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- * Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h uniquement

En dehors de ces horaires, l'usage de ces équipements est **interdit**, afin de limiter les nuisances sonores et de favoriser la quiétude des espaces résidentiels.

Petits gestes, grand confort pour tous

Pour une cohabitation harmonieuse, il est conseillé :

- * D'informer ses voisins à l'avance en cas de travaux bruyants exceptionnels
- * De privilégier des équipements récents, moins bruyants
- * De regrouper les travaux sur des plages horaires réduites
- * De limiter les activités bruyantes en fin de journée, même si elles restent dans les horaires légaux.

Grâce à vous, notre village reste paisible, agréable et sans concours de décibels à l'heure du déjeuner...

Le silence n'a pas de prix, mais il a des horaires !
Merci à tous de les respecter !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

22 mai : Fête des mères (Médiathèque) et Guinguette du Terroir (Maison Familiale Rurale)

Du 23 au 31 mai : Festival des Arts mélangés CCHV

30 mai : Concert Gospel (Eglise)

31 mai : La Podante (Base de Loisirs)

6 et 7 juin : Triathlon (Base de Loisirs)

7 juin : Fête de la pêche (Etang des Fées)

13 juin : Festival des Efousnés (Base de Loisirs)

13 juin : Portes ouvertes du Football club (Stade)

14 juin : Rallye Vosges Grand Est

14 juin : Trail des Chamois

17 juin : Fête de la musique (Médiathèque)

20 et 21 juin : Concours d'obéissance Club Canin

27 juin : Fête du Vivant (Col des Hayes)

3 juillet : Gala de Gymnastique (Gymnase)

10 juillet : Feu de la St Jean (Place de Lattre)

18 juillet : Feux d'artifice (Base de Loisirs)